

Trois-Bassins, le 18 mai 2026



Le Maire
Commune de Trois-Bassins

A

Les prestataires

Réf : 05/2026/R

Objet : offre de prestation dans le cadre du Fonds Social Européen + : mise en place d'activité de loisir

Affaire suivie par : Yohan RANGAMA

Contact : assistantdre@ville-troisbassins.re

dre@ville-troisbassins.re

0692475878 / 0692535170

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son accompagnement éducatif, la Commune de Trois-Bassins a répondu à un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE+) sur la thématique de la réussite scolaire.

Ainsi, la Commune souhaite proposer aux enfants et adolescents en difficultés scolaires des activités de loisirs sur le temps de vacances Juillet/Août et octobre 2026.

Afin de poursuivre ses actions et ce dans le respect des exigences du FSE+ 2026, la Commune diffuse cette consultation orientée sur la mise en place d'accueil de loisirs sans hébergement avec ou sans activité accessoire pour des jeunes de 06 à 17 ans.

Votre proposition **devra nous être parvenue au plus tard le 15 juin 2026 à 12h00**. Elle inclura un descriptif de ce que vous proposez conformément au cahier des charges de consultation joint.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le référent en charge du dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Maire

Daniel PAUSE





Cofinancé par
l'Union européenne



TROIS BASSINS
Toujours plus haut

CONSULTATION
Réussite éducative
Opération n°202500724
Prestations de service
Accueil de loisirs sans hébergement
Juillet/aout 2026
Octobre 2026

Préambule

Dans le cadre de son accompagnement éducatif, la Commune de Trois-Bassins a répondu à un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE+) sur la thématique de la réussite scolaire.

L'opération présentée permet de répondre à des objectifs généraux de réussite éducative mais également à des objectifs opérationnels prioritaires :

Objectifs généraux :

- Eviter le décrochage scolaire
- Accompagner l'enfant vers la réussite éducative avec l'accord et l'implication de la famille
 - Situer l'enfant au cœur du dispositif,
 - Réunir les partenaires sociaux, sanitaires, éducatifs autour d'objectifs et de propositions communs,
- Réinterroger le droit commun (faire remonter les difficultés et les dysfonctionnements dans le but d'impacter les politiques locales).

Objectifs opérationnels prioritaires :

- Priorité n°1 : Accompagner "vers", soutenir l'enfant
 - Prendre en compte la parole de l'enfant.
 - Restaurer les liens avec les institutions (dont l'école, les travailleurs sociaux...).
 - Favoriser l'accès aux droits fondamentaux de l'enfant (à la protection, aux soins, à l'éducation, au logement...).
- Priorité n°2 : Agir sur l'accès aux soins de l'enfant
 - Intensifier les actions de prévention (favoriser l'évolution des comportements de santé préventifs).
- Priorité n°3 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son autonomisation
 - Favoriser la socialisation de l'enfant et ses capacités à vivre en société.
 - Ouverture au monde : favoriser l'accès aux activités culturelles

Eléments de cadrage

Cette action vise à apporter des activités socio-éducatives aux enfants présentant des fragilités scolaires importantes.

Public

Cette action s'adresse à des enfants présentant des facteurs de vulnérabilité ou des difficultés communicationnelles dans le développement de leurs compétences, leur apprentissage scolaire ou leur socialisation.

Finalités de l'action

Cette action vise à favoriser la solidarité de groupe, l'autonomie et l'oisiveté des jeunes par la mise en place d'accueils de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires.

Temporalité de l'action

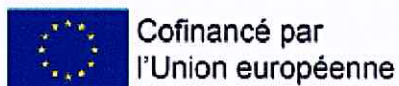
Cette action se déroulera sur les vacances du mois de Juillet/août et du mois d'octobre selon les modalités suivantes :

	Primaire 6 à 12 ans	Ados 12 à 17 ans
Juillet / août 8 à 15 jours	12 enfants	12 adolescents Dont 2 nuitées par activité accessoire
Octobre 8 à 15 jours	12 enfants	12 adolescents Dont 2 nuitées par activité accessoire

Suivi de l'action

Au cours de la réalisation de la prestation, il appartient au prestataire de tracer l'effectivité de la prestation par la remise de feuilles de présence, la plus-value apportée aux enfants ou autre support justifiant le temps passé (photos, compte rendu d'atelier...)

Sur chaque support devra être apposé des logos suivants :



Le prestataire devra fournir un bilan quantitatif, qualitatif et financier arrêté au 31 décembre 2026 avant le 15 février 2027 avec logos.

Lieu d'exercice

Les accueils de loisirs se feront dans les écoles de la commune en concertation avec la collectivité.

Coût de la prestation

Vos propositions doivent inclure un descriptif de ce vous proposez (projet éducatif, projet pédagogique, devis détaillé, outil de suivi mentionnant les logos de la commune de Trois-Bassins et le logo de l'Union Européenne).

La participation financière attribuée dans le cadre du fonds social européen (FSE+) est de :

Juillet/Aout

- 1 Séjour de 15 jours pour 12 enfants en élémentaires : 5 000,00 €
- 1 Séjour 8 à 15 jours pour ados avec deux nuitées : 4 000,00 €

Octobre

- 1 Séjour de 8-15 jours pour 12 enfants en élémentaires : 4 000,00 €
- 1 Séjour 8 à 15 jours pour ados avec deux nuitées : 4 000,00 €

Critères d'analyse des propositions

Votre proposition sera évaluée sur une note de 100 points sur la base d'un mémoire technique comprenant les éléments suivants :

- **Organisation**
 - Récépissé déclaration DRAJES validé pour les groupes à accueillir : **10 points**
 - Equipe d'encadrement dédiée exclusivement au groupe : **10 points**
 - Expériences : **10 points**
- **Projet pédagogique** lié à la réussite éducative intégrant éventuellement les modalités d'accueil du public en situation de handicap : **15 points**
- **Projet éducatif** : **15 points**
- **Planning d'activité type** avec nombre de sorties, intervenants : **20 points**
- **Livrables de suivi** de l'accompagnement de chaque enfant bilan de séjour pour chaque participant avec taux de présence et apport de l'ALSH pour l'enfant ou l'adolescent : **20 points**

Protection des données

Le prestataire devra respectées des le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à savoir :

- ✓ Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat ;
- ✓ Collecter et traiter les données personnelles uniquement dans la finalité définie et poursuivie par l'exécution de la prestation ;

- ✓ Collecter et traiter les données conformément aux instructions données par la Collectivité et ses partenaires (Caf de la Réunion, DEETS) et l'informer de toute instruction qui conduirait à une violation du règlement européen pour la protection des données ;
- ✓ Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données personnelles en application de la prestation s'engagent à respecter la confidentialité des données et reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel ;
- ✓ Le prestataire s'engage à garder les documents confidentiels durant le temps réglementaire des contrôles d'activité par les partenaires ;
- ✓ Le prestataire s'engage à fournir une attestation sur l'honneur informant de la destruction des documents à l'issue du temps réglementaire de contrôle.

Pièces à transmettre

Vos propositions doivent inclure :

- ✓ Mémoire technique
- ✓ Attestation d'assurance à jour
- ✓ Statut daté et signé
- ✓ Récépissé de déclaration à la DRAJES
- ✓ Prévisionnel financier faisant apparaître la ligne FSE+ en recette (selon modèle joint en annexe)

Date limite de dépôt

Vos propositions doivent être transmises **avant le vendredi 14 juin 2026 à 12h00** par :

Courrier postal avec accusé de réception ou déposé contre récépissé à :

Monsieur le Maire
Commune de Trois-Bassins
02 rue du Général de Gaulle 97426 Les Trois-Bassins
A l'attention de Monsieur RANGAMA Yohan

Ou

Mail :

assistantdre@ville-troisbassins.re

Personnes à contacter

RANGAMA Yohan
Gestionnaire FSE+
0692 47 58 78
assistantdre@ville-troisbassins.re

PAINIAYE Jean Wilfrid
Chargé de coopération CTG
0692 62 72 40
ctg@ville-troisbassins.re